



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER  
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

## Soutenir la formation professionnelle des travailleurs en situation de handicap grâce à la Taxe d'Apprentissage

Le 15 février 2021 - Depuis 2014, les ESAT sont habilités à percevoir une partie de la Taxe d'Apprentissage, et depuis 2020, elle leur est versée directement par les entreprises sans passer par un intermédiaire collecteur.

En choisissant de verser leur Taxe d'Apprentissage à un ESAT, **les entreprises** soutiennent ainsi la cause du handicap, **donnent aux établissements les moyens de développer et d'intensifier leur mission de formation auprès des travailleurs en situation de handicap et affirment leur engagement sociétal**. Or, une étude Nielsen indiquait que 2/3 des consommateurs sont prêts à investir dans une marque qui s'engage\*.

### ESAT, lieu de travail...

Les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) sont des établissements médico-sociaux, chargés d'accompagner des adultes en situation de handicap en les formant à des métiers adaptés et diversifiés. **L'objectif est de favoriser, de façon durable, leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.**

Depuis 60 ans, les ESAT de la **Fondation des Amis de l'Atelier** forment des adultes en situation de handicap psychique ou mental. **En 2021, ce sont près de 800 travailleurs qui ont été accompagnés par 95 moniteurs dans les 8 ESAT de la Fondation.**

Différents métiers leur sont proposés : producteur agricole, ouvrier d'entretien espaces verts, agent d'entretien des articles textiles, agent polyvalent de restauration, ouvrier de production maroquinerie...

### ...Et lieu de formation

Dès son entrée dans un ESAT, et ensuite annuellement, le travailleur en situation de handicap formule un projet personnel avec des objectifs définis en fonction de ses attentes et de ses compétences, et le métier qu'il souhaite apprendre. Pour le concrétiser, des actions de formation et de professionnalisation sont mises en place tout au long de son parcours.

### Donner du sens à sa Taxe d'Apprentissage

Si certaines grandes entreprises soutiennent déjà le handicap via leur politique handicap, mécénat et/ou RSE, c'est souvent moins le cas des PME. Or, selon **Isabelle Laurencin**, Responsable Mécénat et Philanthropie de la Fondation des Amis de l'Atelier « *pour une entreprise, choisir de verser une partie de sa Taxe d'Apprentissage à un ESAT, c'est l'opportunité d'affirmer son **image d'entreprise socialement responsable**, d'être directement **acteur de la formation des personnes en situation de handicap** et de **créer des liens de proximité avec un ou des ESAT de son territoire** ».*

Ce que confirme **Gaëtane Le Gouadec**, Responsable Formation et Carrières « *Chez **Groupe Seloger**, nous sommes très sensibles au sujet du handicap, nous soutenons cette cause au travers de différentes actions et versons chaque année une partie de notre Taxe d'Apprentissage auprès d'organismes spécialisés dans le domaine. Nous sommes heureux et fiers d'avoir contribué au développement de l'atelier couture de l'ESAT Mosaïc Services en 2020.* »

### Comment est utilisée la Taxe d'Apprentissage à La Fondation des Amis de l'Atelier ?

« *Les fonds collectés dans le cadre de la Taxe d'Apprentissage sont investis dans des équipements permettant de diversifier les apprentissages des personnes accueillies, de favoriser leur épanouissement professionnel et*

d'accroître leur employabilité » explique **Sylvain Delagneau**, directeur de deux ESAT de la Fondation des Amis de l'Atelier, Les Robinsons et L'Atelier.

Les fonds collectés via la Taxe d'Apprentissage ont permis aux 8 ESAT de la Fondation de **financer de nombreux projets** : développement d'un atelier couture pour la fabrication de masques, création d'une nouvelle activité de conditionnement, formations d'alphabétisation et de mathématiques, formation au permis de conduire...

 **ZOOM**

Un axe particulier sur le développement de la mobilité et de l'employabilité des travailleurs par la formation au permis de conduire a pu ainsi être développé. L'obtention du permis de conduire apporte aux travailleurs des compétences supplémentaires et favorise leur insertion sociale et professionnelle, tout en leur apportant une autonomie dans leurs déplacements. Grâce à un programme adapté à leur handicap, associé au simulateur de conduite, et à l'achat de véhicules utilitaires sans permis, les travailleurs qui le souhaitent ont pu débiter une formation au permis de conduire.

À l'ESAT La Vie en Herbes, tous les mardis et jeudis matin ont eu lieu des séances de code de la route. Alexandre a été l'un des premiers à le passer et l'a obtenu. Il pourra ainsi plus facilement réaliser son projet et postuler à des emplois d'ouvrier paysagiste en entreprise.

Un grand bravo à lui ! Maintenant, place à la conduite !



**En 2021, la date limite de versement est fixée au 31 mai.**

\*<http://www.influencia.net/fr/actualites/in,pas-manquer,marques-doivent-elles-engager-pour-etre-aimees,10920.html>

Pour en savoir plus :

<https://www.fondation-amisdelatelier.org/taxe-apprentissage>

**Isabelle Laurencin**

[i.laurencin@amisdelatelier.org](mailto:i.laurencin@amisdelatelier.org)

**A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :**

Depuis 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 3 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 90 établissements et services (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

[www.fondation-amisdelatelier.org/](http://www.fondation-amisdelatelier.org/)

**Contact presse :**

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

[alixdecroix@gmail.com](mailto:alixdecroix@gmail.com)